Huitième année. — N° 339 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 27 FÉVRIER 1915

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 48-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Nous rappelons à nos lecteurs, que « La Française » soutient pendant la guerre un groupe de femmes employées à la composition typographique et à l'expédition du journal.

C'est remédier au chômage et contribuer à la reprise de l'activité sociale que d'acheter chaque semaine, pour la modique somme de 0 fr. 05 « La Française » et de la faire acheter à ses amis.

Nous remercions nos nombreux lecteurs de l'accueil généreux qu'ils font aux jeunes filles chargées de la vente et de la propagande. Nous engageons toutes les jeunes filles de France à s'associer à notre œuvre de progrès féminin en vendant elles-mêmes le journal.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

Pendant la durée de la guerre LA FRANÇAISE sera vendue au n° 0.05 au lieu de 0.10.

UNE DÉCLARATION DES Femmes socialistes françaises

Quelques lectrices se sont étonnées que nous fassions ici une large place aux opinions des femmes socialistes sur la guerre il ont paru craindre que La Française, *contrairement à son programme, devint l'organe d'un parti. C'est commettre une double erreur.* La Française *garde et gardera encore tous les partis l'indépendance qu'elle s'est assurée depuis huit ans. Elle est d'autant plus libre pour rendre justice à chacun d'eux le cas échéant. Mais dans le cas présent, faire connaître l'action toute patriotique des femmes socialistes françaises, ce n'est pas seulement leur rendre justice, c'est servir la France. Il faut être peu renseigné sur les choses de la politique internationale pour ne pas connaître quelle influence peut avoir, pour le résultat de la guerre actuelle, l'attitude des masses populaires. Donner en exemple aux Neutres et aux autres belligérants celle d'éléments ayant aussi admirablement compris leur devoir que les Socialistes Françaises est un devoir primordial pour un journal comme le nôtre.*

Aujourd'hui, à cette attitude patriotique, les femmes socialistes ajoutent, par la déclaration qu'on va lire, un exemple excellent d'initiative féministe.

L'effroyable tourmente qui déchire l'Europe, a appelé partout l'attention des femmes sur la vie politique. Avec le louable désir de faire cesser au plus vite les barbaries sans nom de l'heure actuelle, quelques-unes ont cru pouvoir et devoir, dès maintenant, commencer une campagne en faveur de la paix. Reprenant le cri poussé, il y a bien des années, par la baronne Berta de Suttner, elles crient aux deux partis « Bas les Armes ! » et nous demandent de joindre nos voix aux leurs.

Mais nous ne pensons pas, nous, que l'heure soit venue de désarmer encore. Tant que ce symbole de toutes les brutalités, tant que ce parangon de tous les militarismes qu'est le militarisme allemand, sera debout : cesser de combattre serait trahir la cause du droit et de la justice. Dès que la puissance odieuse, responsable de l'état actuel de l'Europe, paraîtra assez ébranlée pour que l'on puisse envisager sa chute, dès que l'on pourra parler de paix sans avoir l'air de demander grâce, avec bonheur nous élèverons nos voix qui se taisent, car nous avons bien des choses à dire, nous femmes, victimes nées de toutes les guerres. Les travailleurs et les femmes sont toujours ceux qui souffrent le plus de ces amusements des puissants, et, au moment où les victimes pourront parler, nous aurons le droit d'élever notre voix à côté de celle des travailleurs organisés.

Nous voulons contribuer aussi, à l'heure où elle sera possible, à l'édification d'un monde plus juste. Et il ne sera plus juste, que si nous sommes appelées, nous femmes, à participer à son édification.

Si, après avoir vaincu la force brutale sous la forme militariste, on prétendait maintenir, vis-à-vis de nous, le régime de la force brutale en continuant à nous exclure, parce que faibles, de la vie sociale, il y aurait là un illogisme tel, que nous pourrions, dès maintenant, prévoir l'échec de cet essai de justice internationale.

Nous demandons, dès maintenant, qu'il y ait des femmes admises dans les commissions où seront examinées les conditions d'un commencement de désarmement général des peuples européens. Nul ne contestera que la regrettée baronne de Sttuner aurait eu sa place tout indiquée dans une de ces commissions. Or, elle n'est pas la seule femme qui se soit occupée du mouvement pacifiste, et nombreuses sont, dans les différents groupements pacifistes, et à la tête des différents conseils nationaux de femmes, les intelligences féminines en mesure, par leurs études antérieures, de discuter ces questions.

Nous demandons qu'il y ait des femmes dans les commissions chargées de déterminer la situation qui devra être faite, dans l'Europe nouvelle, aux nationalités jusque là opprimées. Nul ne contestera que, si la Pologne, la Hongrie, l'Alsace, la Finlande ont gardé, malgré le joug étranger, leur âme particulière, c'est grâce surtout à l'énergie des femmes, des mères, acharnées à défendre le foyer, et inculquant, dès le berceau, à l'enfant, l'amour de sa patrie et de sa race.

Quel Polonais oserait refuser une place à Mme Orzeszkowa dans une commission de ce genre, pour ne nommer qu'elle ?

Nous demandons qu'il y ait des femmes siégeant aux tribunaux qui jugeront des gradés coupables des ordres sans nom qui ont poussé les soldats aux actes immondes faisant l'objet de tant de rapports officiels. Le droit qu'elles y ont est sacré. Elles furent, en cette guerre comme en toutes, les principales victimes, et c'est une trop faible compensation à leur donner.

Certes, nous sommes révoltées lorsque les barbares bombardent un chef d'œuvre d'architecture comme la cathédrale de Reims, ou incendient une bibliothèque comme celle de Louvain; mais combien plus profonde et plus douloureuse pour nous est la lecture des scènes de débauche sans nom et sans nombre où, à travers les victimes immédiates, c'est notre dignité, notre personnalité à nous toutes, femmes, qui est atteinte.

Nous demandons qu'il y ait des femmes dans les commissions du travail chargées d'examiner la situation faite à la métallurgie par l'arrêt ou la limitation de fabrication des engins de guerre. Il y a ou il y aura de plus en plus en Europe, par suite du surnombre des femmes et de leur tendance de plus en plus marquée à entrer dans le domaine du travail industriel, des femmes ouvrières et de femmes ingénieurs qui ont intérêt et compétence autant que les hommes en ces matières.

Nous demandons surtout qu'il y ait des femmes dans les commissions chargées de contrôler l'exécution de tous les règlements, lois et arrêtés issus des travaux des commissions précédentes.

Voilà ce que nous demandons, dès maintenant, ce que nous demanderons avec plus de force et de publicité lorsque le moment en sera venu. Nous invitons tous les groupements pacifistes et féministes à qui ce programme conviendrait, à vouloir bien se mettre en rapport avec nous.

Mais nous ne nous dissimulons pas que la date de réalisation de nos rêves est encore imprécise. Et nous attendons, les yeux fixés sur l'avenir et prêtes à tous les efforts que nous pourrons avoir à faire.

Cet ordre du jour, qui nous est communiqué par Mme Hélène Brion, a été adopté par un certain nombre de socialistes notoires, dont Mmes Hélène Brion, Marthe Bigot, Frier, Marianne Rauze.

LA DÉFENSE DES PETITS INDÉSIRÉS

Nous croyions avoir mis le point final à notre enquête sur cette question, mais il nous est arrivé, cette semaine, tant de communications à ce sujet et certaine sont d'une telle importance, que nous ne pouvons les passer sous silence. Je me borne à mentionner une lettre de **Mme Therese Debray** qui désapprouve mon opinion et adopte celle de Mlle de Callias, et deux lettres d'injures écrites, d'après la citation faite dans le *Matin*, par des lecteurs et des lectrices de ce journal. L'une est signée d'un groupe de mères indignées : mon article « infâme » aurait dû être coupé par la censure. Je suis sûrement une folle, une espionne et une femme perdue.

Pour un autre anonyme mon article est ignoble et abominable :

« La race Française a de nobles sentiments et ne peut descendre à la faiblesse, à l'imbécillité et aux Allemands. »

Pour le prouver ce bon Français, qui me traite d'Allemande, et suprême injure, de vieille fille, termine sa lettre par les pires obscénités. Tout ceci ne m'atteint guère, j'en suis seulement humiliée pour le patriotisme dont ces vilenies sont l'expression.

Le message d'un « groupe de Poilus » me touche davantage. Ils se disent gens des pays envahis et assurent que leurs femmes et leurs sœurs, si elles sont parmi les victimes, « préféreront la mort de l'enfant qu'être vouées à une existence incertaine. »

Ces « poilus » sont certainement des braves. Il est fâcheux qu'ils ne sachent pas que le courage consiste aussi à signer les opinions qu'on émet. Si nous pouvions leur répondre, il nous serait certainement facile de leur faire comprendre que tuer un enfant est une lâcheté; qu'en admettant ce crime, ils descendent au niveau des ennemis; et que si, vraiment, des femmes ou des hommes de France le commettaient, il faudrait parler aussi des atrocités françaises.

Mais la citation du *Matin* a porté de meilleurs résultats, parmi lesquels nous relevons un article du journal *Le Petit Havre* où **M. Albert Herrenschmidt** prend, avec nous, la défense de l'enfant.

Cette propagande dans un des journaux les plus lus d'une région pleine de réfugiés sera, nous l'espérons, profitable : nous remercions notre ami M. Raoul Rebour, sergent-vaguemestre, de nous l'avoir fait connaître.

Nous remercions aussi Mme Bérot-Berger hélas bien renseignée sur le malheur des pays envahis, de nous assurer que l'article de *La Française* « porte déjà ses fruits d'humanité ». Et je suis très sensible, je l'avoue, à l'approbation de bien d'autres lecteurs ou lectrices que j'estime et qui ont pris la peine de m'encourager par écrit ou verbalement.

J'arrive aux manifestations qui me paraissent de première importance et qui nous viennent de lecteurs de *La Française*.

L'une écrite par un soldat, **M. Anatole Georgin**, devrait pouvoir être mise sous les yeux des « Poilus » de l'Est ou du Nord. La voici :

Bravo, cent fois bravo pour votre article sur les « Petits indésirés ». Vous êtes dans la saine tradition de la seule morale valable, celle qui ne se dérobe pas devant le devoir, fût-il très pénible. Les victimes des Allemands n'ont pas besoin d'être absoutes et, devant le malheur, nous n'avons qu'une seule ligne de conduite : aider. Mais nous sommes encore à une époque où le malheur déshonore. Cherchons plutôt à prendre nos responsabilités, je veux dire quant à l'assistance. Il est trop commode de se dérober par une pitié de parade, de crier son dégoût et de conseiller le crime. Quand donc cessera-t-on d'accabler la douleur ? Quand les femmes auront su s'imposer au respect des hommes. Voilà tout.

Une autre émane de **M. Bernard Le Gouis**, secrétaire de la Ligue pour le relèvement de la moralité publique. Il se prononce nettement contre l'avortement.

Sous aucune forme et sous aucun prétexte l'infanticide ne peut être toléré au point de vue légal, et encore moins au nom de la morale la plus élémentaire. La question ne devrait même pas se poser, et le secrétaire général d'une Association qui a mené, ces dernières années, une vigoureuse campagne contre le néo-malthusianisme et l'avortement, ne peut pas dire autre chose.

Ainsi qu'on l'a dit récemment, on doit d'abord laisser à la conscience individuelle le soin de résoudre chaque cas particulier. Notre respect et notre pitié sont acquis, quelle que soit leur décision, aux infortunées victimes. Celles qui puiseront dans l'instinct maternel et dans une inspiration religieuse le courage d'élever et d'aimer l'intrus, n'encourront assurément aucun blâme; d'aucuns penseront que peut être même elles s'acquerront un titre à l'admiration.

Une lettre est de **Mme de Jong van Beek e Donk**, correspondante à Paris du journal de la Haye *Nieuwe Courant* paraissant deux fois par jour; elle est d'un intérêt considérable au point de la propagande française chez les Neutres.

Mme de Jong van Beek e Donk est une romancière de talent dont les féministes françaises connaissent un livre traduit l'*Inéxitable réparation* qui a déterminé dans son pays le don du droit de tutelle aux femmes.

Elle nous écrit :

Permettez-moi de vous remercier, au nom du féminisme et de l'humanité tout entière, pour votre article paru dans *La Française* du 13 février.

Si je pouvais vous être de quelque secours pour soutenir une de ces pauvres femmes des provinces envahies, comptez sur moi et faites-moi signe, je vous en prie.

Quand j'ai lu que l'on voulait proposer une loi pour permettre à ces malheureuses l'avortement, j'ai été navrée.

Une loi pareille laisserait croire aux masses que, en faisant disparaître le pauvre fruit du supplice, on accomplit un acte normal, un acte inévitable et moral. On ferait presque peser sur celles qui, héroïquement, acceptent leur cruelle destinée, le soupçon qu'elles n'ont pas autant de pudeur; que la violence leur a inspiré moins d'horreur qu'à celles qui essaient de se défaire de leur enfant. Leur vie serait rendue *encore plus difficile*.

Ajoutons que, pour les jeunes filles qui garderont leur enfant de guerre avec elles, bravement, héroïquement, il y aura, dans l'avenir, peut-être, une grande compensation. Car l'enfant est doux au cœur de la femme. Et nous savons bien que des milliers de jeunes femmes, en France, devront renoncer à tout espoir de mariage, par la raison que tant de jeunes hommes ont été fauchés.

Eh bien ! pour plusieurs de ces jeunes filles, horriblement éprouvées pour l'instant, la tendresse d'un petit être sera, dans quelques années, une grande consolation à leur solitude.

Et, vous l'avez dit, pourquoi cet enfant serait-il inférieur à tant d'autres ? Il n'y a aucune raison de le croire. Nous savons bien que, dans beaucoup de mariages, la femme a conçu dans le désespoir dans le dégoût, dans une amertume profonde. Et pourtant elle a aimé ses enfants et en a fait d'honnêtes gens.

Si les femmes martyres des violences monstrueuses considèrent qu'elles doivent accepter l'épreuve de cette guerre comme leurs frères acceptent leur malheur s'ils perdent leurs jambes ou leurs bras ou leurs yeux, si elles prennent leur parti en héroïnes, elles seront moins malheureuses que si elles essaient de ruser avec le destin.

Mme de Jong van Beek e Donk nous demande ensuite un grand nombre de numéros de *La Française* qu'elle veut répandre parmi des réfugiés.

Nous devons nous réjouir vivement de voir notre opinion aussi complètement partagée par une journaliste éminente d'un pays qui, au jour du règlement international des comptes, aura sa voix à donner; et dès maintenant toute occasion de faire connaître aux neutres que le sentiment de l'humanité et de la justice ne cesse de diriger les pensées et les actes de la France, en réponse aux plus hideuses attaques, sert notre pays et la cause de la civilisation pour laquelle les alliés se battent.

Un autre correspondant de la presse néerlandaise, **M. Pierre C. Bos**, est venu se renseigner auprès de nous dans ce but.

***

Une dernière approbation apporte une grande force à la cause que *La Française* a entrepris de défendre : c'est celle d'un homme de qui, entre tous, nous désirions l'avis, et à qui nous l'eussions, dès l'abord, demandé si nous ne nous étions fait une règle, en ce sujet délicat, de ne solliciter personne et d'attendre les communications spontanées. **M. Paul Bureau** est, on le sait, une des plus fermes et des plus actives autorités du catholicisme militant. Et lorsque, en cette matière, on attribue exactement ou non, à des prêtres les opinions les moins chrétiennes, sa voix devait être entendue. Je m'excuse de reproduire les éloges que sa lettre contient à l'adresse de mon article, j'ai éliminé de mon mieux toutes les expressions de louange qui pouvaient paraître adresser à moi dans les approbations de nos correspondants. Mais les retirer ici ôterait, il me semble, quelque chose à l'énergie des vues de l'auteur sur la cause elle-même.

Voici la lettre de M. Paul Bureau :

Votre numéro du 20 m'arrive ce matin et me rappelle que j'ai manqué à un devoir supérieur, *pressant*, celui de vous adresser mes respectueuses félicitations au sujet de votre *admirable* — j'écris le mot en connaissance de cause — article paru il y a huit jours, sur les « petits indésirés ». Vous n'ignorez point que j'ai souvent reproché au mouvement féministe qui se groupe autour de *La Française*, de ne pas tenir un compte suffisant des exigences de la vie familiale, fondée sur le double principe de la fécondité et de l'indissolubilité du mariage et, à mon sens, le grand effort des Français clairvoyants doit tendre à restituer à leurs compatriotes, qui l'ont oubliée, la notion de la grandeur, de la magnificence, de la force d'une vie familiale saine et vigoureuse; mais vraiment je ne puis qu'admirer sans réserve la justesse parfaite de votre langage et la pénétration de votre analyse, dans cette question si simple, et cependant si douloureuse aussi, des petits indésirés.

Quelle ne doit pas être la désorganisation morale et intellectuelle des esprits, à notre époque, pour qu'il soit possible de lire et d'entendre, sur ce sujet, ce que nous lisons et ce que nous entendons. Le pharisaïsme le dispute à l'inconscience; ne croirait-on pas vraiment que tous les pères, en temps de paix, font toujours leur devoir et au moment de la conception, et pendant la grossesse, et après la naissance !...

Et puis, à un autre point de vue encore, que dire des prétendus chrétiens ou des prétendus « libérés des servitudes du dogme », qui osent dire ou écrire qu'une honnête Française violée par une brute de Germanie est à jamais déshonorée et couverte de honte ? Autant vaudrait dire que la victime d'un vol participe à l'infamie du voleur, et l'amplitude du désastre peut elle avoir d'autre effet que d'échauffer jusqu'à la tendresse affectueuse les ardeurs de notre sympathie angoissée ?

Proclamons bien haut qu'il n'a dépendu d'aucun Teuton de ravir à une seule de nos Françaises son honneur et sa pureté, et malheur à nous si nos âmes sont assez basses, nos cœurs assez impurs pour oser effleurer d'un soupçon mauvais les femmes qui méritent d'être respectées !

Que celles-ci relèvent donc la tête. L'Assistance publique recueillera l'enfant, si elles n'ont point le courage de l'élever; mais je souhaite beaucoup qu'elles aient ce courage, car la similitude de l'éducation, beaucoup plus que l'origine atavique, fait la race, et personne n'est autorisé à dire que cet indésiré ne peut devenir un bon Français.

Ceux qui préconisent l'avortement en un pareil cas, ignorent la portée sociale et morale de leur doctrine, et il faut toute la décadence de nos mœurs parlementaires pour qu'un sénateur du Var ait osé formuler la proposition que l'on sait. Et ce sénateur est là-bas, sans doute, un grand homme, et il se considère certainement comme un homme d'avant-garde. Le malheureux, et combien plus malheureux le pays qui en est venu à avoir de tels grands hommes !

***

Ajoutons avec joie que la question a été portée à l'Académie de Médecine par M. le **Pr Pinard**. Voici comment le journal *Le Temps* résume la communication de l'illustre défenseur des petits enfants :

L'opinion de M. Pinard est formelle : il ne peut être question de détruire ces produits du viol. L'Académie, dit-il, sera certainement de cet avis d'une façon unanime et reconnaîtra une fois de plus que toute vie humaine, quelle que soit son origine, doit être respectée. Nous ne devons voir là qu'une double personnalité ayant droit à une double protection. Devant ces femmes infortunées, les portes de nos maternités sont et seront toujours ouvertes toutes grandes, avec la garantie d'un anonymat absolu. L'enfant une fois né, si la mère veut élever son enfant, ce ne sont pas les secours publics qui lui feront défaut; si elle préfère l'abandonner, la loi du 27 juin 1904 lui offre à cet égard toute sécurité et toute garantie. Voici l'éloquente péroraison de ce discours.

« Cette solution de la question angoissante que « j'ai posée, aura encore le mérite de montrer à « ceux qui tuent nos enfants comment nous traitons les leurs, et au monde entier la profondeur de l'abîme qui sépare notre civilisation « de ce qu'ils appellent la Kultur allemande. »

***

Me sera-t-il permis, pour terminer, d'exprimer un regret qui s'adresse aux mères françaises, à propos de l'éducation qu'elles donnent à leurs filles. Une de nos plus dévouées et plus intelligentes propagandistes, dans un département du Midi, nous écrit qu'elle n'a point osé répandre les numéros de la *Française* traitant la question des petits indésirés, parmi les jeunes filles élèves d'une école supérieure, comme elle le fait d'ordinaire.

On ne saurait que l'approuver, car elle seule est juge de ce qui lui est permis auprès de jeunes filles dont la direction morale appartient à leurs familles.

Mais ne peut-on se demander si ces familles font leur devoir en élevant leurs filles de telle sorte qu'on n'ose leur faire connaître tout ce qui est de la destinée féminine ?

Les élèves d'une école supérieure sont, au moins, à l'âge où l'être féminin se forme physiquement pour la maternité. N'est ce point l'heure de commencer à les rendre conscientes de tout ce qu'il peut tenir de douleur et de devoir dans la condition féminine; et aussi de leur faire connaître de quel prix d'autres jeunes filles, d'autres femmes, par milliers paient la résistance de la France à l'ennemi ? Le devoir de toutes les mères des départements hors de la lutte n'est-il point d'assurer aux jeunes filles victimes la pitié, le respect, la reconnaissance de leurs propres filles ? Je pose la question aux mères des jeunes filles de l'Ecole supérieure de X...

Jane Misme.

Une Réunion Anglo-Française

Nous avons signalé déjà les réunions organisées soit par Mme Despard French, soit en son honneur pendant son séjour à Paris. Nous avons publié la semaine dernière quelques notes sur sa rencontre chez Mme de Witt Schlumberger avec le Comité de l'*Union Française pour le Suffrage des Femmes*. Le but du voyage de Mme Despard était de rapprocher les femmes anglaises et françaises, principalement en faisant connaître en France et en y propageant un mouvement récemment créé en Angleterre. Nous devons à l'obligeance de Mmes de Witt-Schlumberger, Carr, Nathan, un résumé des discours prononcés à la séance du Musée social, le 10 février, à Paris.

Allocution de Mme de Witt-Schlumberger, présidente

La Présidente commence par souhaiter la bienvenue à nos hôtes anglais dans leur propre langue, afin de leur donner, dit-elle, le sentiment de se sentir chez eux parmi nous et de les remercier de leur visite.

Elle dit combien il est nécessaire que de fortes amitiés contrebalancent actuellement dans le monde le poids des sentiments d'inimitiés et de haines, et de donner à l'amour sa place.

Nous, l'arrière-garde du pays, nous les femmes et non combattants, avons aussi un rôle important à remplir quoique nous supportions parfois difficilement de ne pas défendre notre pays en première ligne. Nous sommes chargés d'un ravitaillement de première importance qui ne doit jamais faire défaut et qui seul peut soutenir les cœurs et armer les volontés de nos bien-aimés combattants : c'est le *ravitaillement moral* que nous sommes tenus de leur fournir journellement par nos lettres courageuses, par notre dévouement et notre attitude patiente et calme.

Nous ne devons pas attiser les haines, mais nos soldats doivent sentir qu'ils peuvent compter sur nous, comme nous sur eux, et que nos lettres pleines de tendresse ne contiennent jamais de plaintes sur la longueur de la guerre.

Pour être à la hauteur de cette tâche de ravitaillement veillons nous-mêmes sur nos propres ressources morales et puisons à toutes les sources pour nous alimenter. Pour les uns, ce sera uniquement l'amour du pays, d'autres y ajouteront leur force puisée dans leur vie religieuse et intérieure. Que chacun apporte la pierre qu'il possède, nous ne demanderons pas si elle est de grès ou de porphyre, pourvu qu'elle soit solide. Nous trouverons un puissant réconfort dans l'exemple et c'est pourquoi tout ce que nos amis anglais nous raconteront des efforts faits par les femmes anglaises depuis la guerre et des expériences des « fraternités masculines et féminines anglaises, servira d'aliment au fonds de ravitaillement moral que nous voulons entretenir pour le renvoyer au front.

Discours de Mme Despard-French

Mrs. Despard dit sa joie d'être à Paris et de constater l'estime qu'elle y rencontre pour son frère et l'armée anglaise. Les Anglaises, par ce que leurs visites en France ou leurs lectures leur ont appris sur les femmes françaises et leur attitude depuis la guerre, ont pour elles beaucoup de respect et d'admiration, et elles pensent que l'alliance entre les femmes des deux nations, se continuant au-delà de la guerre, rendra de grands services aux unes et aux autres.

Puis elle raconte ce qu'on fait à Londres depuis la guerre : ouvroirs, cantines, secours aux femmes, œuvres pour les soldats, chômage, etc.

Insistant sur la nécessité de soigner le corps « temple de Dieu », elle nous dit que dans l'ouvroir qu'elle a fondé et dirige, on fait, pour les fillettes pauvres, des vêtements simples et hygiéniques que l'on vend aux mères. Végétarienne depuis de longues années, l'oratrice préconise ce régime économique et sain surtout pour les enfants.

Dans la dernière partie de son discours, Mrs. Despard dit combien il est nécessaire que les femmes prennent part, à côté des

hommes, à la reconstitution de la société meilleure. Elle montre aux femmes leurs responsabilités, les assurant de leur puissance. Elles *doivent appliquer* les grands principes qu'on enseigne aux enfants ; on leur en parle, de ces grands principes, mais quand ils grandissent et entrent dans la vie, ils ne les rencontrent nulle part. Que les femmes s'efforcent de faire entrer le plus grand d'entre eux, la *justice*, dans les lois et les mœurs.

Pacifiste convaincue et ardente, Mrs. Despard affirme que si les femmes avaient eu l'esprit pacifiste et avaient su s'organiser internationalement, la guerre actuelle eût été impossible. Et nos efforts à tous et toutes doivent tendre à l'organisation d'une Europe où la guerre sera désormais impossible.

La présidente remercie M. Despard et lui dit combien elle est heureuse de saluer en sa personne, non seulement la célèbre féministe et la femme de grande valeur, mais aussi la sœur du maréchal French. Elle envoie au maréchal French, par les soins de sa sœur, le salut enthousiaste et l'admiration de toute l'assemblée. (*Longs applaudissements.*)

Discours de M. Ward,
secrétaire général de l'Œuvre nouvelle des Fraternités anglaises

M. Ward, secrétaire général des Fraternités anglaises, donne d'intéressants détails sur l'origine et le développement de ce mouvement.

On connaît le dimanche anglais et sa monotonie pour tous ceux qui ne fréquentent pas les églises. Le *Pleasant Sunday afternoon Movement*, connu sous les initiales P. S. A. M., fut créé il y a une vingtaine d'années dans le but de faire passer une après-midi agréable aux travailleurs et d'exercer sur eux une action chrétienne, morale et sociale. On comprit de suite qu'il ne fallait pas de longs discours, ni des doses indigestes de morale. La devise adoptée fut celle des 3 B. : *Brief, Bright, and Brotherly*.

On abandonna les belles périodes et le ton trop sentencieux du temple ou de la chapelle. On appela tous les laïques qui avaient quelque message pour leurs frères; docteurs, hommes d'affaires, avocats, etc., s'y succédèrent, semant leurs discours de l'humour ou d'allusions sur les questions du jour, qui, en Angleterre, font éclater les applaudissements; d'allègres cantiques étaient entonnés par toutes ces voix d'homme, qui prenaient conscience de ce que peut être un puissant entraînement moral. Petit à petit, le troisième B. l'emporta sur les autres.

On ne voulut plus de société où les uns protégeraient les autres, mais où tous seraient frères; c'est ainsi que les Brotherhoods furent fondés.

Ce mouvement, si modeste au début, compte maintenant un demi-million d'hommes et 2.000 sections et a pris une importance sociale considérable. M. Ward décrivit la campagne décidée l'année dernière qui devait encercler tout le Royaume-Uni; les Fraternités s'engageaient à ce qu'aucun homme, du roi au plus humble valet de ferme, ne put ignorer ce qu'est le Brotherhood et soit invité à s'y rattacher. Malheureusement, au moment où cette campagne, minutieusement organisée, allait être exécutée, une autre, d'une importance autrement grave, fut imposée.

Aujourd'hui, les Brotherhoods s'attachent à une enquête sur la misère causée par la guerre. Des cartes des divers arrondissements des grandes villes vont être publiées, montrant combien les lieux de débauches sont plus nombreux que ceux de récréation inoffensive, d'instruction ou de culte.

Si de grands mouvements sont ainsi tentés pour le bien de tous, les Fraternités s'efforcent d'élever chacun de leurs membres à un niveau moral et social supérieur. Des clubs corporatifs pour le loyer, les vêtements et approvisionnements divers ont été fondés l'un après l'autre. Mais on s'aperçut que si la femme n'était pas préparée à comprendre et à partager les nouvelles aspirations de son mari, la transformation de l'intérieur était impossible. De là la fondation des *Sisterhoods*, fondées généralement sous le patronage des Fraternités d'hommes. Les femmes ne se firent pas prier et répondirent par milliers à cet appel et c'est ainsi qu'une nouvelle fraternité s'établit dans bien des ménages entre les époux.

Les femmes consentirent à prendre les enfants le dimanche après-midi pour que le père aille à sa réunion, à condition que le lundi soir ce soit lui qui garde la nichée, tandis que la mère de famille irait à son tour trouver une heure de délassement et de réconfort. Les Fraternités féminines se développèrent en Angleterre encore plus rapidement que celles des hommes.

M. Ward croit qu'il en sera de même en France où elles viennent de se fonder et salue à l'avance le jour où un million de femmes anglaises pourront tendre la main, à travers la Manche, à un million de Françaises, toutes unies dans la même vaste Fraternité.

La secrétaire générale des Fraternités féminines de Paris est Mme Jézéquel, 11, villa Brune, Paris (14e arrond.) à qui les personnes que l'œuvre intéresserait peuvent s'adresser.

LES INTÉRÊTS FÉMININS
AU PARLEMENT

Dans sa séance du 11 février la Chambre a voté diverses mesures en faveur des femmes et des enfants :

1° La ratification du décret du 17 décembre 1914, accordant aux veuves des officiers des différents corps de la marine et des officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins des équipages de la flotte, décédés sous les drapeaux, la moitié des allocations de solde et, s'il y a lieu, de haute paye d'ancienneté de leurs maris ;

2° La ratification du décret du 15 septembre 1914 qui a étendu aux colonies la loi du 5 août 1914 accordant pendant la guerre des allocations aux familles nécessiteuses dont le soutien serait appelé ou rappelé sous les drapeaux ;

3° Une proposition de loi de André Paisant et Pierre Forgeot tendant à accorder les allocations de la loi du 5 août 1914 aux familles des victimes civiles de la guerre.

Voici une partie des explications de M. André Paisant à ce sujet :

Je crois que la Chambre tout entière sera d'accord sur le principe même de la proposition, qui consiste simplement à réparer une lacune que personne ne pouvait prévoir au moment où a été faite la loi sur les allocations. On ne savait pas et on ne pouvait pas savoir que certaines de nos régions seraient envahies; on ne pouvait pas prévoir surtout que, méconnaissant les lois les plus élémentaires, l'envahisseur n'hésiterait pas à tuer ou à emmener en captivité de malheureux civils qui ne se battaient pas. C'est cependant ce qui s'est passé. Ces civils, soutiens de famille comme les autres, ont laissé derrière eux — j'ai tenu à le dire dans mon rapport — des bouches à nourrir, des existences à sauvegarder. Nous avons pensé que ces existences étaient dignes, elles aussi, d'inspirer au Gouvernement un devoir de solidarité nationale, qu'il fallait les traiter avec le même souci, avec le même zèle qu'ont été traitées les familles des militaires partis aux armées.

Voici le texte de la loi votée :

« Le bénéfice de la loi du 5 août 1914 est étendu à toute famille nécessiteuse dont le soutien indispensable aura été tué ou emmené en captivité, au cours des événements de guerre ».

Ces familles toucheront donc, en cas de captivité, soit l'allocation militaire, soit si le prisonnier est fonctionnaire, par délégation tout ou partie de son traitement. En cas de décès et jusqu'à la fin des hostilités, elles pourront toucher à leur choix l'allocation ou la délégation de moitié du traitement ou bien la pension qui sera, en ce cas, dévolue. De toute façon à la fin de la guerre la pension leur sera assurée. Des explications de M. Paisant il semble résulter que ces indemnités sont assurées aux familles quel que soit le sexe du soutien de famille tué ou capturé.

Les Héroïnes du Jour

A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Mme Paul de Prat, infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires pour les motifs suivants :

Depuis le début des hostilités a fait preuve d'un dévouement hors de pair :

1° A l'ambulance de Montereau, en prodiguant les soins les plus éclairés aux nombreux blessés que les trains sanitaires débarquaient en raison de la gravité de leur état, au moment des grandes évacuations qui ont suivi la bataille de la Marne pendant la période du 7 au 28 septembre ;

2° A l'hôpital complémentaire n° 15 de Fontainebleau où, placée dans un service de fiévreux et de typhoïdiques, elle s'est consacrée avec une compétence et une activité exceptionnelles à la surveillance et à l'exécution du service des contagieux.

Cruellement éprouvée par la perte de son fils aîné, n'a pas cessé d'assurer son service et vient de contracter la fièvre typhoïde au lit de ses malades.

MORTES AU CHAMP D'HONNEUR

Mlle Marguerite April, âgée de vingt-neuf ans, morte des suites d'une maladie contagieuse contractée au chevet des blessés de l'hôpital mixte de Chalon-sur-Saône.

Lors de la mobilisation, Mlle April — qui est originaire de Gergy (Saône-et-Loire) — était demoiselle de magasin à Reims. Quand cette ville fut occupée par l'ennemi, Mlle April vint à Chalon où elle se dévoua jour et nuit au chevet des soldats blessés.

Un poste d'honneur était libre auprès des contagieux. Elle le demanda. C'est là qu'elle contracta le mal qui devait l'emporter dans la tombe.

Mme Waidmann, née **Clémentine Boudet**, attachée à l'hôpital auxiliaire de l'Union des Femmes de France, à Remiremont, décédée des suites d'une maladie contractée au chevet des malades.

CROIX ET MÉDAILLES

Service de santé. — Par décision du 6 février 1915, une médaille d'honneur des épidémies, en argent, a été accordée à **Mlle Burlin**, infirmière de l'Union des femmes de France, pour le dévouement avec lequel elle a donné ses soins aux blessés de l'hôpital auxiliaire n° 108, à Commercy : a été atteinte d'une piqûre anatomique ayant nécessité deux interventions chirurgicales et ayant déterminé une gêne dans la flexion de l'index droit.

Par décision du 6 février 1915, une médaille d'honneur des épidémies, en argent, est accordée à **Miss Stephens** (Alice), infirmière anglaise à l'hôpital temporaire n° 23, à Houlgate, qui a contracté la fièvre typhoïde en soignant avec le plus grand dévouement des malades atteints de cette affection.

Deux infirmières anglaises, **Mme Wynne** et **lady Dorothée Feilding**, viennent de recevoir des mains du roi Albert la croix de l'ordre de Léopold pour le courage dont elles ont fait preuve en prodiguant leurs soins aux blessés belges.

Pendant cinq mois, ces deux femmes héroïques ont parcouru en automobile les points les plus dangereux du front belge pour accomplir le devoir qu'elles s'étaient elles-mêmes imposé, risquant leur vie à tous instants.

Mme Wynne, qui vient de rentrer à Londres, déclare que les blessés sont toujours transportés à l'hôpital pendant la nuit et que les voitures qui les emmènent ne sont jamais éclairées *parce que les Allemands font feu sur les automobiles de la Croix Rouge.*

Les Gagne-Pain de la Femme

Pour la revanche économique

Un journaliste de talent consacre, dans la *Petite Gironde*, un article au développement que devra prendre chez nous l'activité industrielle et commerciale. Nous en détachons cette courageuse déclaration :

« La guerre actuelle laissera, hélas ! des vides trop nombreux, des deuils douloureux, des ruines considérables. Bien des mères, des femmes, des filles, des sœurs, qui avaient pour seul soutien le cher disparu, vont se trouver dans l'obligation de chercher une occupation qui leur permette de vivre avec dignité.

Un nombre considérable d'emplois dans les administrations, dans le commerce, dans l'industrie, pourront leur être attribués sans inconvénient et même avec avantage. Dans notre longue carrière commerciale, nous avons vu maintes femmes être le bras droit de leur mari dans la maison de commerce, voire même en devenir le chef lorsque celui-ci venait à disparaître. Très fréquemment nous avons constaté chez ces femmes une capacité toute virile, un esprit d'ordre et des vues larges qui en faisaient des chefs de maisons remarquables. Employons donc les femmes, cela vaudra mieux pour nous que de réchauffer des serpents teutons qui un beau jour nous mordent. Ne voyons-nous pas dans les guerres coloniales les Sénégalais et les Sikhs se faire aider par leurs femmes qui chargent leurs fusils pendant qu'ils font le coup de feu ?

Dans la vie civile imitons cet exemple, élargissons le champ de l'activité de la femme et poussons les hommes vers les carrières agricoles, commerciales, coloniales, industrielles, qui stimulent l'énergie, produisent la richesse et font la prospérité des nations

Paul Forsans
Président de l'Union des Intérêts économiques

Concours

École Normale de l'Enseignement technique (section commerciale). — Date probable : juin 1915.

Pour les candidates aux fonctions publiques. — D'une manière générale, toutes les administrations publiques ouvriront des concours pour le recrutement de leur personnel, dès la fin des hostilités.

Pour certaines d'entre elles, comme les Postes et Télégraphes, les Contributions directes, des concours ont déjà eu lieu en décembre et janvier.

Pour les Postes, la limite d'âge a dû être abaissée de 18 à 17 ans.

Dame employée des Postes et Télégraphes. — Date probable : août 1915. Age : 16 à 25 ans. Traitement : 1.100 à 2.200 fr. Avantages divers. Aucun diplôme n'est exigé.

VARIÉTÉS

La Voix d'une Femme vers la Belgique

Vos sanglots et vos cris sont venus jusqu'à nous.
Une nuit, leur clameur ébranla notre porte,
Et lorsque, sur nos seuils, nous vîmes la cohorte
De vos douleurs, mes sœurs, nous fûmes à genoux !

Nos hommes sont partis, aussi le bruit des armes
Fait tressaillir nos cœurs, frémir notre raison ;
Mais quand, l'œil anxieux, nous scrutons l'horizon,
Sœurs, en pensant à vous nous retenons nos larmes.

Votre pays, rougi du sang de ses martyrs,
Doit nous guider, debout comme une grande flamme ;
Et c'est à son feu clair qu'ils ont forgé leur lame,
Nos guerriers, créateurs des vibrants avenirs !

Nous, femmes, vous offrons, ô nos sœurs pantelantes,
Pour abris : nos foyers ; pour serviteurs : nos bras ;
Et, montant vers le Dieu qui ne repousse pas,
Du plus pur de nos cœurs, nos prières ardentes.

Vos chers petits, chez nous, trouveront des mamans
Et pour sécher vos yeux nous les ferons sourire,
Les mots qu'il faut trouver, nous les leur ferons dire,
Car leurs voix en feront de très doux talismans.

Nous dirons à nos fils à nous, frères sublimes,
Qu'ils doivent à vous tous et la vie et le sol,
Et, pour leur révéler la gloire au puissant vol,
Nous les élèverons, dans nos bras, vers vos cimes...

Demain... ils comprendront... et, d'amour éperdus,
Leurs cœurs viendront à vous, comme le cœur des pères,
Pleurant au souvenir de toutes vos misères,
Et souriant devant tous vos bonheurs rendus !...

Louise Lamarre-Lambert

ON NOUS ÉCRIT

Le tabac des soldats

Les journaux signalent, louent l'envoi à nos soldats de milliers de cigarettes par la reine de Roumanie et d'autres donatrices.

N'aurait-on pas dû faire un meilleur usage de cet argent ? Au lieu de profiter de la guerre pour détruire chez beaucoup de nos soldats cette mauvaise habitude, on l'encourage *dans les grands prix*, malgré le risque de la fumée révélatrice d'une présence cachée, malgré le poison communiqué par le néfaste passe-temps à des organismes en état de moindre défense.

Une ligue « contre l'envoi du tabac » aurait eu son utilité. Les ligueurs se seraient engagés, non seulement à n'en point expédier, mais aussi à faire de la propagande dans ce sens. — M. de M.

La Croix-Bleue

« Ne pourriez-vous être en relation directe avec cette œuvre de secours aux chevaux blessés et nous aider à y participer. » A. F.

Nous serions reconnaissants à nos lecteurs qui voudraient bien nous donner l'adresse du siège social de la Croix bleue.

Les Marraines des soldats

« Je suis étonnée que le journal *La Française* n'ait pas pris l'initiative de mettre en relations directes des marraines et des filleuls soldats sans famille... et sans colis.

« J'ai dû avoir recours à Gustave Téry, du *Journal*. Il vous reste, je crois, à faire dans cet ordre d'idées. »

A. F.

Il reste assurément beaucoup à faire car dans les hôpitaux mêmes, de Paris, malgré l'œuvre patronnée par M. Gustave Téry et *Le Journal*, des blessés pleurent les jours de visite, parce que personne ne vient pour eux.

La Française pourrait en effet, par un mécanisme très simple les signaler à ses lectrices. Il nous faudrait pour cela une amie qui veuille se dévouer à cette organisation.

La charge de travail que supporte actuellement le personnel de rédaction et d'administration de *La Française* ne peut malheureusement recevoir aucune augmentation.

L'ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE
A PARIS ET EN PROVINCE

LES "FAMILLES" D'ÉTRETAT
Œuvre des Orphelins de la Guerre

A Emile Vitta,
A tous les dévoués administrateurs et directrices de l'œuvre « les Orphelins de la guerre ».

Déchirant et magnifique venait de retentir l'appel aux armes : « Hommes de France, quittez vos foyers ! »

... Alors les pères qui n'avaient pas de compagne pour garder leurs petits, instinctivement les amenèrent à cette Université Populaire du faubourg Antoine qui, depuis quinze ans, s'était créé comme des liens de famille avec la population parisienne...

Quelques semaines plus tard c'était la panique, la trouée furieuse dans le Nord et l'envahissement qui menaçait la capitale. Il fallut mettre à l'abri les oiselets apeurés et emmener aussi tous ceux qui étaient venus se joindre aux petits Parisiens, les malheureux réfugiés victimes des barbares et qui, les yeux hagards, racontaient des scènes de carnage... Ce fut l'exode, conté avec émotion par Marcelle Capy, des fillettes et des garçonnets, avec leurs baluchons...

On trouva refuge à Etretat, dans un site pittoresque, à l'air vivifiant de la mer. Après la tourmente vint l'accalmie, l'épanouissement, le bonheur pour les chers petits qui se groupaient, qui se serraient, bienfaisantes dames et dévoués directeurs, — sous votre sauvegarde.

L'admirable tâche que vous aviez assumée dès la première heure ! la plus consolante en ces jours douloureux, mais aussi qui exigeait une énergie et une intelligence au-dessus de toutes les difficultés.

La colonie d'Etretat est trop justement connue pour que nous revenions ici sur les détails de son organisation ; bornons-nous à rendre hommage à ceux dont le génie semble avoir renouvelé, avec la subvention mensuelle accordée par le Secours National, le miracle de la multiplication des pains. Mais insistons sur l'idée, sur la volonté, adroitement réalisée dans la colonie des enfants de mobilisés : refaire à ces enfants la vie de famille. Tout naturellement le mot s'est appliqué à chaque villa qui abrite en moyenne une vingtaine d'enfants ; chacune d'elles constitue une famille — une famille qui comprend des frères et sœurs de tous âges et qui a le bonheur de posséder : une maman !

Honneur aux femmes Françaises qui se sont faites mamans dans les grandes familles d'Etretat !

Une Pouponnière reçoit les nouveau-nés dont parfois les pères sont tombés pour la patrie et les mères mortes en mettant leur petit au monde.

Les enfants vont en classe ; les cours ont été organisés dès le 1er octobre ; pour les plus grands, il a été installé des ateliers d'enseignement professionnel : cordonnerie, menuiserie, électricité, pour les garçons ; couture pour les filles. Et le soir, quand ils se retrouvent au foyer d'adoption, cette double essence de notre vie nationale : le travail en commun et les joies de famille, dans laquelle doivent grandir ces enfants afin de devenir des hommes vaillants et de braves ménagères, n'est point altérée. La tradition même du dimanche familial survit dans la colonie d'Etretat. On nous a raconté M. Xavier Privas, M. Brulat, M. Delaisi et vous, chère Madame Francine Lorée Privas, que vous savez recréer vos enfants de façon charmante. Ah ! le rire argentin qui s'échappe de leurs lèvres fraîches ! Voilà, n'est-ce pas, votre plus belle récompense.

Helas ! il est pourtant, dans ces familles heureuses que vous avez fondées, des jours de tristesse et de deuil.

Voyons cette scène décrite par Régis Gignoux, du *Figaro* :

« ... Le facteur, qui vient avant l'heure du goûter, n'apporte pas que des lettres qui recommandent d'être bien sages. Il remet aussi de ces plis jaunes, qu'on hésite à décacheter, qui vous laissent la tête basse parce qu'on a peur, au milieu du cercle des enfants, d'arrêter tout de suite ses yeux sur celui-là qui va pleurer, tourner dans la cour et se coller au mur, le front dans le coude, comme s'il avait mérité cette punition-là... »

Heureusement, je vous l'ai dit, dans chaque famille d'Etretat, il y a une maman — une maman qui prend dans ses bras, et serre contre son sein, le cher petit qui pleure la mort d'un père soldat .. Et le petit visage, tout ruisselant de larmes, peut s'appuyer tendrement sur le doux visage de femme... — Non, mon enfant, devant la vie menaçante je ne te laisserai pas seul, je te protégerai, tu ne me quitteras pas... Le petit s'apaise, rassuré, consolé...

Mais alors, les fondateurs de la colonie d'Etretat ont été appelés à voir plus loin que les temps présents, à considérer les charges et les responsabilités qu'ils s'étaient créées pour l'avenir. C'est ainsi que vient de naître un complément naturel, obligatoire, aux enfants de mobilisés : l'Association des orphelins de la guerre.

Le joli geste de solidarité, de protection fait aux premiers jours par M. Emile Vitta et ses amis, ne sera plus seulement l'élan de quelques belles âmes : il deviendra pour la France une institution permanente. Le plus sacré de tous nos devoirs de citoyens : est d'élever des enfants dont les pères sont morts pour nous défendre.

Aux 600 enfants recueillis à Etretat depuis le commencement de la guerre, tous les jours viennent se joindre de nouveaux orphelins qui arrivent de toutes les directions et de tous les milieux, depuis le syndicat d'Epone jusqu'aux paroisses catholiques nécessiteuses. Pour sauver l'enfance comme pour repousser l'ennemi, la solidarité n'a plus de couleurs.

L'œuvre prend un développement considérable, deux filiales d'Etretat ont été organisées dans le Midi et l'Ouest de la France.

L'œuvre s'étend au delà même de la Métropole.

Aux environs d'Alger une ferme modèle destinée à devenir une grande colonie agricole vient d'être installée. Si le projet réussit dans toute sa plénitude, il y aura en Algérie plusieurs centaines de jeunes colons français dont l'avenir sera assuré et qui transplanteront dans nos possessions africaines les vertus robustes importées de notre sol. Songez-y : quelle force pour l'avenir, quelle puissance contre les soulèvements indigènes, contre la convoitise étrangère, qu'une population agricole née en France ! Et quelles richesses ces nouveaux agriculteurs instruits et préparés par les méthodes modernes sauraient tirer des richesses naturelles de notre belle colonie algérienne !... Rêve grandiose que notre profond patriotisme, que notre confiance dans les destinées de la France ne peuvent s'empêcher de concevoir !...

Orphelins de la guerre, vous êtes notre espérance ; vous rendrez au centuple à la Patrie ce que notre sollicitude veut faire pour le bonheur de votre enfance.

Aux admirables bienfaiteurs des enfants de France nous voulons, pour qu'ils sachent bien que leur œuvre est comprise, répéter ce mot d'une des nôtres de *La Française* : — Un vieillard chagrin avait dit : « Après la guerre, alors que tant d'hommes auront disparu, que fera-t-on de l'excédent des femmes ? »

Une jeune fille fièrement répondit :

— Nous ne serons pas trop de mères pour les orphelins !

Un pressant appel est fait à nos lecteurs pour qu'ils redoublent de propagande et assurent à l'œuvre le plus d'adhésions possible.

Marthe Pattez.

Prière d'adresser les demandes de statuts, les adhésions et la correspondance à M. le délégué de l'Œuvre des Orphelins de la guerre, à Etretat (Seine-Inférieure), ou à la Permanente de l'Œuvre, 40, quai d'Orléans, Paris (4e).

Envoyer aussi à cette dernière adresse les dons en nature, approvisionnements, fournitures d'hiver, drap dont l'urgence est extrême.

Sont membres donateurs, les associations, les syndicats, les particuliers faisant à l'œuvre une fois pour toutes, un don d'au moins 50 francs.

Sont membres adhérents, toutes les personnes qui contribueront à l'œuvre commune par une souscription annuelle de 12 francs au moins, soit en une fois, soit par versements mensuels.

Chronique des Œuvres et Institutions

Conseil National des Femmes Françaises.

Une assemblée statutaire du Conseil National des Femmes Françaises aura lieu le jeudi 4 mars prochain, à 3 heures de l'après-midi, au Musée social, 5, rue Las-Cases.

College Libre des Sciences sociales (28, rue Serpente).

Jeudi 4 mars, à 4 h. 1/4, conférence de Mme C. L. Brunschvieg sur *le Rôle social des femmes après la guerre.*

Ouvroir-Vestiaire du XVe arrondissement.

Lundi 15 février, salle Eolian, très jolie matinée artistique au bénéfice de l'Ouvroir-Vestiaire du XVe et de ses réfugiés. Citons au hasard du programme : Mme H. Jourdan Morhange, premier prix du Conservatoire, qui manie l'archet avec autant de sûreté que de sentiment ; M. André Lévy, premier prix du Conservatoire, violoncelliste de talent. Duo de *Carmen*, par Mme Yvon, du Théâtre Royal de Liège, et M. Dépinay, du Palais d'Hiver de Pau. *Ode aux Femmes de France*, de Mlle Magdeleine Gaston Charles, dite par l'auteur, et poésies du même auteur dites avec chaleur par Mlle Valsamacchi. *La Traviata*, par Mme Gulonie, de l'Opéra Comique ; chansons, par Mme Anna Thibaud. Du Galipaux, dit par M. Galipaux, qui sut tour à tour égayer et émouvoir la salle entière. — A. W.

Association d'Institutrices diplômées.

L'Assemblée générale de l'A. I. D. a eu lieu la semaine dernière au Musée social, sous la présidence de Mlle Chaptal.

Dans son rapport, la secrétaire générale, Mlle Sanua, a rappelé les progrès de l'Association cette année, malgré les événements qui auraient pu ralentir sa marche. Elle a expliqué l'organisation de l'ouvroir qui, à la rentrée, permit de remédier au manque de situations ; tous les services ont été continués et le placement a repris sa juste activité depuis trois mois.

Mlle Chaptal a félicité l'Association, à la naissance de laquelle elle a présidé voici cinq ans, de la vitalité qui lui a permis de résister aux événements ; elle a souligné le rôle que l'avenir réserve à la « femme qui travaille », notamment à l'institutrice, consciente de sa « morale professionnelle ».

L'Assemblée a adopté à l'unanimité les différents rapports, et souligné d'applaudissements le fait que beaucoup d'institutrices, pour venir en aide à l'œuvre, ont cette année augmenté leur cotisation, se rendant compte que nombre de leurs collègues, privées de situation, ne peuvent apporter cette année leur contribution financière.

Journal des Instituteurs.

Le numéro du 21 février 1915 publie un très beau manifeste de la Fédération nationale des Amicales d'Institutrices et d'Instituteurs publics de France et des Colonies, aux Institutrices et Instituteurs de tous les pays. C'est une réponse à un manifeste de l'Association des Instituteurs allemands et de l'Union des Instituteurs catholiques de l'Empire, protestant contre les accusations d'atrocités adressées aux soldats allemands. (Directeur : M. A. Seignette, 1, rue Dante, Paris.)

L'Aide Morale.

L'Aide Morale donnera des séances le dimanche 28 février, dans les salles des Fêtes des Mairies du 6e, du 12e, du 16e et du 18e arrondissement.

L'Union Féminine Française (fondée en 1910, par Mme la Colonelle Crave. Siège social : 29, rue Davioud, Paris (16e).

Une conférence très intéressante eut lieu le 21 février, à la mairie du 2e arrondissement.

Programme : *La Femme Française de 1914*, par le baron de Grandcourt. — *La Renaissance de la dentelle*, par M. Bauer. — *Le 75*, poème de Redelsperger, par M. Bernard, de la Comédie-Française. — *Le salut de la femme au drapeau*, poème du baron de Grandcourt, par Mme Steyn.

Nous donnerons le compte rendu du discours de M. le baron de Grandcourt.

Œuvre de l'hôpital-annexe du lycée Michelet.

Le lycée Michelet vient d'être transformé en hôpital annexe ; il est surtout destiné à recevoir des convalescents. La plupart n'y feront qu'un court séjour avant de retourner à leur dépôt ; les mutilés y resteront à demeure.

Le lycée contient déjà 1200 soldats ; on s'attend à en avoir de 2 à 3.000 par mois : presque tous ont besoin de linge, chaussettes, chaussures, etc.

Les fonctionnaires et anciens fonctionnaires du lycée Michelet ont pensé qu'un devoir leur était imposé : ils ont fondé l'Œuvre de l'hôpital-annexe du lycée Michelet. Elle demande à ses adhérents de l'argent (offrande une fois donnée ou cotisation mensuelle fixée par le donateur), du linge, des lainages, etc. D'une façon générale, tout ce qui peut servir pour des soldats appelés à retourner au front.

Un Comité s'est constitué pour recueillir les dons. Les lectrices de *La Française* qui voudront bien s'intéresser à l'Œuvre, peuvent adresser leurs soins directement, au lycée Michelet (à Vanves, Seine), soit chez Mme André Lalande, 6, rue Leclerc (14e), qui se chargera de les faire parvenir.

Assistance aux mères et aux enfants du XVIe Arrondissement.

On nous demande : Pour un enfant paralysé de 13 ans une voiture de malade et un lit. Cet enfant hospitalisé à l'Enfant-Jésus a été rendu à ses parents lorsque l'hospice a été évacué pour être transformé en ambulance. C'est un des cas les plus tristes de cette nécessité de l'évacuation de nos hospices de malades ou d'infirmes. Le père est mobilisé, la mère n'a d'autres ressources que l'allocation militaire et ne peut donner à son enfant les soins spéciaux qu'exige son état, ni lui faire prendre l'air. Il couche dans un lit de bébé tout à fait insuffisant.

NOUS AVONS REÇU

— de Mlle P. Hemmendinger pour son abonnement . . . . . 10 fr.

— Mme Marguerite André s'inscrit pour 100 francs pour les « Cercles de soldats ».

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1880
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. **PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province

JOFFRE Conseils, Appui aux Familles. Avances sur successions et titres de facilité. Prêts Hypothécaires et Vente d'immeubles en viager. Je m'occupe aussi de Valeurs entre ou sous **(argent de suite)**. J'accepte recouvrements à forfait de créances ou effets de Commerce, et je renseigne gratuitement sur le moratorium. Georges HARMOIS 40, boulevard Voltaire, 119, Paris. Tél. Roquette 43-34.

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. BOULANGER, 247, RUE SAINT-HONORÉ

Ne consommez que du
Café Corcellet